

Animation projet technologique
15 novembre - 18 novembre- 2013

Colloque SMS. 5-6 février à Bobigny. « *Territorialisation des politiques publiques.* ».

Concours général STMS : penser à inscrire les élèves d'Ile de France.

Remarque : la note et le rang ne sont pas communiqués ,d'où une certaine frustration.

Mettre en avant la plus-value : qualité du sujet, réflexion suscitée, dimension valorisante de travailler sur une telle épreuve. Les élèves peuvent indiquer qu'ils ont participé au Concours général dans leur CV, cela les valorise car seuls les meilleurs élèves sont présentés par les enseignants au concours général. Il y a également une dimension « Motivation » pour l'équipe d'enseignants qui prépare les élèves présentés.

Journée de la ST2S : ½ journée sur la série ST2S (partenaires écoles sup, chefs établissements, collèges.)- 3 février 2014- 14h30

Conférence sur les Neurosciences- 8 Janvier 14h Levallois Perret.

1	L'épreuve	2
1.1	Définition de l'épreuve.....	2
1.2	Contenus du projet technologique.....	3
1.3	Evaluation du PT.....	3
1.4	Place des enseignants de BPH dans le projet	4
2	La démarche de projet en ST2S et BTS ESF/SP3S	5
2.1	Méthodologie en ST2S :.....	5
2.2	Démarche de projet en BTS.....	5
2.3	Les différences ST2S et BTS	5
3	Le « projet technologique » en ST2S.....	6

1 L'épreuve

1.1 Définition de l'épreuve

Epreuve orale, coefficient 7. Elle se déroule en 2 temps.

Evaluation de la conduite de projet	en cours d'année.	x4 ; sur 20	évaluation par le ou les enseignants ayant suivi le projet. Dans l'académie de Versailles : l'inspection souhaite que l'évaluation soit bidisciplinaire .
Soutenance de projet	Epreuve terminale	X3 ; Sur 20	15 min par élève. présentation collective mais évaluation individuelle: chaque candidat réalise 5 min de présentation puis 10 min d'entretien en individuel avec mise en loge des autres élèves. Jury : deux enseignants de STMS n'ayant pas encadré le PT du candidat et au moins un d'un autre établissement. <i>NB : Pour un traitement équitable des candidats, deux enseignants extérieurs systématiquement ?</i>
	Epreuve disciplinaire		
	Dates prévisibles : 12-30 Mai 2014		
	Rapport (collectif)	Non évalué	15 pages maximum, annexes comprises. Importance de la pertinence du contenu. Le rapport doit être remis 15 jours avant la soutenance. La commission le lit en amont.
	Support numérique de communication		Diaporama, carte heuristique...

Soutenance orale

Soutenance entre le 12 et le 30 Mai 2014 : convocation 1 à 2 journées uniquement, les élèves ne seront donc pas convoqués de manière perlée. Pour la première année seuls les enseignants de terminale évaluent

Remarques :

- pas de soutenance « blanche ». Cependant les élèves peuvent travailler une soutenance orale en AP avec un professeur d'une autre discipline.
- Pas de rapport « formaté ». Un groupe qui ne rend pas de rapport sera pénalisé de fait : difficulté de prévoir un questionnement pour les examinateurs.
- Les rapports seront probablement remis 15 jours avant la soutenance aux examinateurs. Les critères d'évaluation devront être finalisés avant la soutenance (expérience d'étude des rapports le matin de la soutenance : fatigante à gérer)

1.2 Contenus du projet technologique

L'élève peut choisir une orientation parmi deux orientations différentes pour la réalisation de son PT (deux travaux différents : l'un analytique, l'autre de conception.) :

Analyse de tout ou partie d'une démarche de projet.	Conception de tout ou partie d'un projet.
A partir d'un exemple de démarche de projet conduite par une structure à mission sanitaire ou sociale, du début à la fin, analysée par l'élève. Une simple action ne suffit pas pour être support de PT. La démarche doit montrer l'ensemble des étapes, du diagnostic à l'évaluation si possible.	Conception d'un projet sur un territoire à partir de l'identification d'un besoin. => L'élève réalise une étude qui peut être la base de la réalisation d'un diagnostic. Concevoir un projet qui pourrait être pris en charge par une structure du terrain, à mission sanitaire et sociale. (La structure ne va pas s'emparer du projet de l'élève.) => Pas de besoin d'une documentation technique mais on peut partir d'une revue technique (ASH) pour cheminer vers son projet => Ne nécessite pas nécessairement une autorisation auprès d'une structure. => Pas de mise en oeuvre

L'élève va devoir situer le projet :

- dans une dimension sanitaire ou sociale. **Ancrer dans une politique sanitaire ou sociale**

- par rapport aux missions de la structure => il faut une **structure porteuse**

Il devra présenter le besoin ou le diagnostic à **l'origine du besoin.**

=> L'élève doit comprendre qu'un projet a une origine (analyse des besoins).

Un des objectifs de l'épreuve : évaluer la compréhension de la démarche de projet dans le secteur sanitaire ou social.

Horaires de formation :

- 40 heures dédiées au PT en STSS (qui ne sont pas exclusivement prises en charge par le collègue qui enseigne la partie méthodologies)
- 10h de BPH : Voir en équipe à quel moment s'organiser pour consacrer les heures de BPH au projet technologique (vers le milieu du projet ?)

Accompagnement du PT

- Nécessité de constituer un outil de suivi par les équipes (réutiliser/ développer les outils d'AI pour le PT).
- Ne pas oublier que l'élève doit travailler personnellement par ailleurs
- Importance du temps d'explicitation de la démarche suivie par les élèves.
En STL, la revue de projet, pendant laquelle les élèves présentent leur travail et leur projet, déclenche une prise de conscience chez les élèves, ce qui permet de mieux les guider et les accompagner.

1.3 Evaluation du PT

Il conviendra de juger la pertinence du travail. Il ne faut pas avoir d'exigences démesurées : en terminale, il ne s'agit que d'une sensibilisation à la démarche de projet.

*Réunions du 15 et 18 novembre – enseignants de Biotechnologies-biologie humaine et enseignants de STMS-
Projet technologique en ST2S-*

Caroline BONNEFOY- Géraldine CARAYOL- Sonia CAPRA- France TOURSEL

L'appréhension de la démarche de projet est moins facile en Terminale ST2S qu'en BTS, où les étudiants ont un contact direct avec le professionnel.

Mobilisation

- des acquis des pôles thématiques du programme de STSS de 1ère ou terminale.
- *éventuellement* des acquis de BPH : connaissances disciplinaires (d'où le « éventuellement »), compétences, vocabulaire spécifique.

Compétences évaluées :

Compétences

- Technologiques
 - Produire, rechercher, analyser des informations (2 STSS, BPH)
 - Analyser les composantes d'une démarche de projet (STSS)
- Transversales
 - Soutenir et présenter un travail à l'oral
 - Gagner de l'autonomie, travailler en équipe, s'organiser au sein d'un groupe. (PT mené par petits groupes 2-4 élèves).
- Attention : on n'évalue pas de connaissance (notamment de BPH) mais des compétences. Comme en AI : on évalue la démarche. Sortir des connaissances disciplinaires, mais rester sur la culture sanitaire et sociale.
- **La démarche est un processus** => On mesure la distance parcourue, le progrès de chaque élève, la rigueur de la démarche.

L'évaluation de la conduite de projet a lieu à la fin de l'année de manière à accumuler le plus d'indices sur le processus du projet.

1.4 Place des enseignants de BPH dans le projet

Spécificité de la série ST2S : bidisciplinarité STMS/BPH. Il y a des compétences technologiques communes et un lexique commun (attention cependant à bien se mettre d'accord sur le sens mis derrière chaque mot). Cette **bi-disciplinarité** est reconnue par les formations supérieures. Il faut continuer à développer cette culture partagée.

Les professeurs de BPH et de STMS interagissent de manière à **déceler de nouveaux atouts chez les élèves**.

L'accompagnement de l'élève pour son projet entraîne un **changement du rapport** à l'élève : certains élèves peu scolaires ou peu studieux peuvent se révéler curieux et motivés par rapport à un enseignement classe.

Réciproquement, les élèves portent un **regard nouveau** sur les professeurs qui sont là pour les accompagner personnellement.

Le professeur de BPH n'est pas un expert ST2S et l'élève devra donc préciser sa pensée : le professeur de BPH joue le rôle du « candide » qui conduit l'élève à expliciter l'implicite qui peut exister lorsqu'on échange entre « experts » d'une discipline. Ceci favorise chez l'élève **l'estime de soi** et potentialise le reste de la formation.

L'accompagnement du professeur de BPH est discontinu. C'est un accompagnement à la frontière de la discipline : il ne doit pas porter un regard sur le détail mais un regard global.

Les 10 H assurées par les professeurs de BPH sont prises sur leur enseignement. Elles peuvent être réinvesties lors de l'étude de documents et dans l'appropriation des compétences technologiques communes aux deux disciplines.

2 La démarche de projet en ST2S et BTS ESF/SP3S

Mme MALKI - Lycée de Châtenay Malabry. : **démarche de projet**
De la ST2S vers des poursuites d'études BTS ESF/ SP3S.

2.1 Méthodologie en ST2S :

- en 1ere : comment les organisations sanitaires et sociales mettent en place un plan d'action pour améliorer la santé et le bien-être des populations ?
- en terminale : démarche de projet inscrit dans l'étude des institutions.
=> Les élèves de terminale ont comme acquis la notion de démarche et l'identification des étapes. Cela **nécessite beaucoup d'analyse**.

- Analyse et diagnostic d'une situation et d'un problème. Points communs avec la démarche expérimentale ?
- Conduite et mise en œuvre d'un projet
- Evaluation.

=> comprendre comment se conduit un projet et repérer les spécificités de la démarche dans la structure.

2.2 Démarche de projet en BTS

BTS ESF :	BTS SP3S
technicien expert dans domaines alimentation santé, budget, consommation, énergie habitat logement.	actions d'organisations. Moins au contact du public, beaucoup plus dans la conception.
projets d'action	projets d'organisation
méthodologie de projet dans le référentiel ESF : module de 1h/ semaine. Analyse et diagnostic d'une situation, d'un problème. Les étudiants, à partir d'une situation professionnelle vécue en stage, analysent mettent en œuvre un projet pour élaborer un plan d'action.	Module de Démarche de projet 5h/semaine. L'analyse du besoin est une partie importante. Exercer un regard critique.
	<i>NB : Liens BTS ABM et BTS SP3S : qualité/ certification HAS</i>

2.3 Les différences ST2S et BTS

En ST2S : **Analyse d'un projet**. La formation permet d'appréhender le contexte, de situer le projet. Analyser et éventuellement concevoir (conceptuel, pas de mise en œuvre). NB : on n'attend pas une analyse **critique** du projet étudié.

En BTS : les étudiants sont **opérationnels**. Identifier le rôle de la démarche dans le fonctionnement d'une organisation. Communiquer en équipe. Analyser, concevoir et mettre en œuvre.

En 1ere	Démarche d'étude				
En Terminale	Les étapes de la démarche de projet : Analyse des besoins, qui mobilise la démarche d'étude Conduite et mise en œuvre d'un projet Evaluation				
	Projet Technologique : analyse ou conception d'une démarche de projet (possibilité de se limiter à l'approfondissement d'une étape)				
En BTS	Conception et réalisation d'un projet d'action ou d'organisation				
	Analyse des besoins mobilisant la démarche d'étude	Conception de la mise en œuvre du projet	Mise en oeuvre	Conception de la mise en œuvre de l'évaluation	Evaluation

3 Le « projet technologique » en ST2S

Acquis des élèves de ST2S :

- Etapes de la démarche de projet.
- Notions d'organisation (fonctionnement des institutions).
- Acquis par rapport aux politiques, compréhension de l'analyse des besoins.
- Outils d'enquêtes, de communication.
- Importance d'une définition d'objectifs.

Il est important que les élèves aient pris conscience qu'une étude de besoins est absolument nécessaire à la mise en œuvre d'un projet.

Les élèves peuvent choisir d'analyser une démarche de projet ou de concevoir une partie d'un projet (pas de mise en œuvre)

Type de PT	Analyse d'un projet existant	Conception d'un projet
Choix des types de projet	Principalement des projets d'action , plus accessibles pour les élèves de ST2S. Projet d'organisation s'ancre moins dans les programmes de STSS. Le projet doit être terminé (sauf éventuellement l'évaluation). Il faut qu'il y ait eu une mise en œuvre.	Repérage d'un besoin à partir duquel la conception d'un projet sanitaire et social (en lien avec une structure ayant une mission dans le champ de la santé ou du social) est envisageable pour un groupe d'élèves de ST2S.
Au programme de l'enseignement en ST2S	Pôle Méthodologie en STSS : Comment les organisations mettent en place un plan d'action pour améliorer la santé ou le bien-être social des populations ? (prg de STSS en ST2S)	En relation avec les AI : (ne pas repartir des AI)- La méthodologie est acquise pendant les AI. Les élèves de ST2S ne sont pas formés pour agir . La structure ne peut pas s'appuyer sur les compétences des élèves de ST2S pour agir. Attention, il ne faut pas se focaliser sur l'action.
Travail du groupe	Analyse de la démarche de projet mise en place par l'institution Travail de réflexion sur une démarche de projet, sur une étape. Axe d'analyse sur les partenaires, le financement...	Analyse du besoin L'élève mène l'étude nécessaire au diagnostic : recherches documentaires, recueil des données et leur traitement.
Objectif	Appréhender la démarche de projet.	Identifier (=caractériser) un besoin, concevoir les outils pour identifier un besoin. NB : le travail des élèves doit être réaliste, mais pas réalisable => Se projeter sur la démarche et pas sur l'action. S'interroger sur la démarche, sur les partenariats, l'évaluation. On n'attend pas de mise en œuvre.
Accompagnement du professeur	Guider par questionnement l'analyse de la documentation technique qu'il a à sa disposition.	Guider par questionnement l'identification (caractérisation) du besoin puis la conception du projet.
Support pour analyser	Ensemble de documents liés à une démarche de projet menée par une structure ayant une mission dans le champ de la santé ou du social, possibilité éventuelle de prise de contact avec la structure. <i>La recherche de documentation technique n'est pas inscrite dans le projet technologique de l'élève. => Non réalisé sur le temps du projet.</i> <i>Elle doit être soit apportée par les élèves et validée par l'enseignant, soit apportée par les enseignants.</i>	Pas de document de départ. Explorer le contexte par de la recherche d'informations complémentaires. Repérage institutionnel, lien avec la structure.
Rôle de l'enseignant dans le choix du projet	=> validation de la documentation technique par l'enseignant	=> Validation du besoin.
	Le professeur est garant que l'élève réalise le PT conformément aux objectifs de l'épreuve.	

Remarques :

1. La recherche de documentation technique **ne fait pas partie de l'épreuve**. Les élèves ne sont pas évalués sur cette dimension. Si l'élève n'a pas de documentation technique, le professeur doit la lui fournir. La recherche n'est pas réalisée sur le temps du projet.
NB : l'élève peut difficilement demander à une structure la documentation dont il a besoin, car il n'a pas encore conscience du contenu de cette documentation (il n'a pas eu les cours de méthodologie nécessaires)
2. Liens possible avec les AI : expliquer aux élèves de 1ere ce qui va être fait en terminale.
3. Pour la mise en œuvre du PT, les élèves cherchent de la documentation se rendent dans les structures .
 - a. Les lieux demandent une convention de stage => mutualiser les courriers.
 - b. S'assurer de la protection des élèves quand ils vont dans une structure => Disposition inscrite dans le règlement intérieur ?
4. Travailler ensemble BGB/STMS : à faire en établissement.